

VERGNET S.A.

Société Anonyme au capital de 1.328.195,36 euros
Siège social : 12 rue des Châtaigniers - 45140 Ormes
348 134 040 R.C.S. ORLÉANS
(la « Société »)

RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE VERGNET S.A (VSA) DU 10 JUIIN 2020 SUR LES CONSEQUENCES POUR LE GROUPE DE L'EPIDEMIE DE COVID-19

Même s'il est encore bien tôt pour tirer les conséquences définitives pour le Groupe VERGNET de l'épidémie de COVID-19, on peut d'ores et déjà en entrevoir les grandes lignes.

Les principales conséquences pour VERGNET de l'épidémie sont les suivantes :

1. Arrêt complet de la production pendant deux mois à Ormes et à Servian. Télétravail pour tous les autres services. Mais aussi confinement de nos clients dans leur pays de résidence.
2. Impossibilité pour les commerciaux du Groupe de voyager, les éloignant ainsi de leurs clients et de leurs prospects.
3. Baisse des prix du pétrole (divisé par 2 à 3 en quelques semaines) et des matières premières, affectant lourdement la solvabilité de certains de nos clients et débiteurs, avec des conséquences sérieuses sur la trésorerie du Groupe
4. Difficultés logistiques générant des retards d'expédition et d'approvisionnement des pièces nécessaires à la reprise de la production

Devant cette situation, le Groupe a immédiatement réagi sous diverses formes :

- Sollicitation d'un prêt garanti par l'Etat (PGE), dès la fin Mars, au plafond autorisé (25% du chiffre d'affaires France de 2019), soit 2,2 M€. Ce montant a été obtenu sous la forme, pour les deux tiers, d'un PGE accordé pour moitié par le CIC Ouest et pour l'autre moitié, par BNP Paribas. Et le dernier tiers a été couvert par un prêt Atout de la BPI.
- Le rehaussement à 5 de la notation Banque de France de VERGNET SA a contribué à la bonne fin de cette demande.

Complété par un accord de l'Etat pour différer le paiement des charges sociales et fiscales à hauteur de 0,4 M€ (386 k€), ces mesures mettent le Groupe à l'abri d'une crise de trésorerie liée à des difficultés de paiement par des débiteurs eux-mêmes affectés par l'épidémie et ses conséquences.

- Hormis les personnels de production, tous les autres collaborateurs ont activement poursuivi leur activité en télétravail réussissant ainsi à assurer la continuité du Groupe. Considérant qu'il lui était possible de supporter le coût des personnels de production en inactivité forcée, le Groupe n'a donc, pour des raisons éthiques qui font sa fierté, pas jugé bon de recourir en quoi que ce soit au chômage partiel.
- Dès la fin du confinement total, le 11 Mai 2020, les personnels de production ont progressivement repris le travail à Servian et à Ormes, notamment pour terminer la production des machines destinées à la Nouvelle Calédonie.

Et dès le 2 Juin 2020, les personnels en télétravail ont été appelés à rejoindre leur poste de travail à Ormes, dans le strict respect des instructions sanitaires du gouvernement. La disposition des lieux du Siège et le sens des responsabilités des personnels a permis une reprise sans incident. De son côté, la Direction Générale a accueilli avec bienveillance les demandes de poursuite temporaire du télétravail des quelques collaborateurs faisant valoir des difficultés de reprise immédiate. Cette période transitoire se terminera à la fin du mois de Juin.

Aujourd'hui, et pour ce qui ne dépend que de lui, le Groupe VERGNET est donc pleinement opérationnel.

S'agissant des conséquences économiques de l'épidémie sur le Groupe, et avec la prudence qui est de mise, on peut aujourd'hui les caractériser ainsi :

- L'arrêt chez nous et chez nos clients ou prospects va priver le Groupe d'une partie du chiffre d'affaires attendu, probablement de l'ordre de 5 M€ sur les 30 M€ attendus sur l'année.
- Cette perte de chiffre d'affaires, dont une partie au moins pourrait se retrouver en 2021, se traduira par une perte de résultat d'exploitation, qui était attendu à 2,5 M€ ou plus. Pour autant, nous sommes confiants dans le fait que le Groupe devrait, malgré les difficultés du moment, dégager un résultat d'exploitation positif en 2020.
- La trésorerie a été sécurisée par les crédits garantis par l'Etat et la BPI.
- Enfin, sur le plus long terme, il est difficile de se prononcer sur les conséquences éventuelles. Le Groupe a décidé de travailler sur un nouveau plan à moyen terme dans les mois qui viennent.

* *
*